



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

6127^e séance

Mardi 26 mai 2009, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Churkin	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Burkina Faso	M. Kafando
	Chine	M. La Yifan
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Vilović
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Di Carlo
	France	M. Lacroix
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Dabbashi
	Japon	M. Okuda
	Mexique	M. Heller
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	M. Hurd
	Turquie	M. İlkin
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport spécial sur la Somalie présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité (S/2009/210)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport spécial sur la Somalie présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité (S/2009/210)

Le Président (*parle en russe*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu du représentant de la Somalie une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Mohamed (Somalie) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en russe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2009/266, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Les membres du Conseil sont également saisis du rapport spécial du Secrétaire général sur la situation en Somalie, publié sous la cote S/2009/210.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Autriche, Burkina Faso, Chine, Costa Rica, Croatie, France, Japon, Jamahiriya arabe libyenne, Mexique, Fédération de Russie, Turquie, Ouganda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Le Président (*parle en russe*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1872 (2009).

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouganda, qui souhaite faire une déclaration après l'adoption de la résolution.

M. Rugunda (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je voudrais simplement dire que nous remercions tous les membres d'avoir appuyé la résolution sur la Somalie présentée par le Royaume-Uni, et ajouter que l'Union africaine souhaiterait voir le Conseil prendre des mesures plus fermes encore contre les éléments qui soutiennent la rébellion et les activités terroristes en Somalie. En outre, l'Union africaine s'engage à continuer d'accorder un appui sans équivoque au Conseil afin que le problème de la Somalie puisse enfin être réglé rapidement.

Ma dernière observation est que la situation à Mogadiscio a été très mauvaise ces derniers temps. Toutefois, il me plaît de pouvoir indiquer que le Gouvernement est en ce moment même en train de repousser les rebelles hors de certains secteurs de Mogadiscio. Nous espérons que la tendance actuelle consistant à repousser les rebelles hors de Mogadiscio et, en fin de compte, à les vaincre se poursuivra.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil demeurera saisi de la question.

La séance est levée à 10 h 20.